

Recommandé

Crans-Montana, le 20 mai 2010/FL

Concerne : Jumping Horse Show 2010

Monsieur Le Président,
Messieurs,



JUMPING
HORSE SHOW

Par lettre datée du 5 mai 2010 vous nous avez informé que votre conseil était au regret de ne pas autoriser l'organisation du Jumping Horse Show alors que la manifestation est prévue pour la période du 3 au 11 juillet prochain, programme connu des autorités locales depuis plusieurs mois, voire une année..

Le soutien financier de la manifestation a d'ailleurs été confirmé par lettre de l'ACCM du 31 mars 2010.

Nous regrettons que la séance de conciliation du 20 mai n'ait pas permis de trouver un accord avec votre municipalité.

Pour l'instant, nous devons par conséquent prendre acte de l'interdiction d'utiliser la place du Régent, seule place permettant l'organisation des concours d'équitation habituels à Crans-Montana, alors qu'à notre connaissance rien n'empêcherait l'utilisation de ces emplacements en juillet prochain.

Nous confirmons cependant souhaiter organiser le Jumping Horse Show, ce que nous pouvons assurer à la seule condition d'obtenir votre autorisation formelle **d'ici au mercredi 26 mai 2010.**

Cette date nous est dictée par les impératifs d'organisation, les engagements d'ores et déjà pris pour l'installation et l'équipement de la place de concours (boxes pour chevaux, village de tentes, grande terrasse, etc.), les informations à la Fédération Suisse des sports équestres, les inscriptions des cavaliers, les réservations d'hôtels, la location de stands, etc.

Nous vous rappelons le budget de la manifestation de l'ordre de CHF 1,000,000.00 déjà engagé pour l'essentiel à 42 jours de l'ouverture de la manifestation prévue.

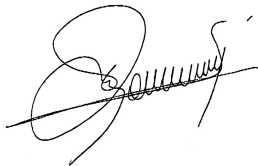
Nous espérons donc vivement obtenir l'autorisation souhaitée **d'ici au 26 mai prochain**, faute de quoi, à notre grand regret, nous devons annoncer l'annulation du Jumping Horse Show de Crans-Montana, réservant d'ores et déjà les conséquences financières d'une telle décision. En cas de décision positive, nous restons volontiers à disposition pour examiner, par la suite, des solutions permettant de poursuivre cet évènement touristique.

Dans cette perspective, des négociations sont déjà en cours pour obtenir l'engagement d'un sponsor principal (dont le contrat usuel est de trois ans).

Nous comptons sur votre obligeance et votre compréhension et nous vous présentons, Monsieur le Président, Messieurs, nos salutations distinguées.

Jumping Horse Show – Crans-Montana 2010

Le Président : O. Bourqui



Le Directeur Technique: M. Darioly



Copie : à CMT et l'ACCM